l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Calvados

Vrai ou faux ?

La grippe est une maladie dangereuse.



Vrai

Même si la grippe guérit spontanément dans la plupart des cas, elle peut s'avérer dangereuse et entraîner des complications graves, voire mortelles, pour les personnes à risque ou en raison d'une virulence particulière du virus.
Qui est considéré comme à risque ? Les personnes âgés de plus de 65 ans, les personnes atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes et les personnes en situation d'obésité sévère.

Tout savoir sur la vaccination contre la grippe

CPAM du Calvados – Service communication – Novembre 2022

ameli.fr

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Calvados



Vrai ou faux ?

Le vaccin contre la grippe n'est pas efficace.

Faux

La vaccination contre la grippe est le moyen le plus efficace pour prévenir la maladie et protéger les populations les plus vulnérables. Si vous avez plus de 65 ans, êtes enceinte, atteint d'une maladie chronique ou en situation d'obésité sévère, il est préconisé de vous faire vacciner chaque hiver.

Tout savoir sur la vaccination contre la grippe

CPAM du Calvados – Service communication – Novembre 2022

ameli.fr

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Calvados

Vrai ou faux ?

Le vaccin contre la grippe peut être dangereux pour la santé.



Faux

Les données disponibles montrent que le vaccin contre la grippe est bien toléré par l'organisme. Les réactions, lorsqu'elles sont observées, sont le plus souvent locales au point d'injection, légères et transitoires. En effet, comme tout vaccin, des effets indésirables bénins (fièvre, douleurs articulaires ou musculaires,...) peuvent apparaître mais ils disparaissent la plupart du temps sans traitement.

Tout savoir sur la vaccination contre la grippe

CPAM du Calvados – Service communication – Novembre 2022

ameli.fr

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Calvados

Vrai ou faux ?

La vaccination contre la grippe doit être renouvelée chaque année.



Vrai

Le vaccin contre la grippe saisonnière doit être effectué et renouvelé tous les ans. En effet, d'une année à l'autre, les souches virales qui circulent peuvent être différentes : la composition du vaccin est adaptée pour être efficace.
De plus, l'efficacité du vaccin contre la grippe est limitée dans le temps, d'où la nécessité de se faire vacciner chaque année.

Tout savoir sur la vaccination contre la grippe

CPAM du Calvados – Service communication – Novembre 2022

ameli.fr